

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 20 décembre 2024

1. Décisions des procès-verbaux des Conseils de zone des 29 novembre et 11 décembre 2024
 2. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
 3. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
 4. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
 5. Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre
 6. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire
 7. Démission volontaire d'un sergent volontaire
 8. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier
 9. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire
 10. Mobilité - Admission au stage de sapeur-pompier volontaire
 11. Confirmation du maintien en service après la limite d'âge du comptable spécial à dater du 11/12/2024
 12. Confirmation de la désignation du secrétaire de zone à dater du 11/12/2024
- Points adjoints à la séance :
13. Décisions de l'autorité de tutelle

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Philippe VALTARD.